

## FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

# Vaccin contre la COVID-19 :

## Ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

### 1. Pourquoi se faire vacciner ?

Le vaccin contre la COVID-19 peut prévenir la **maladie à COVID-19**. La vaccination peut contribuer à réduire la gravité de la maladie à COVID-19 si vous tombez malade.

La COVID-19 est causée par un coronavirus appelé SARS-CoV-2 qui se propage facilement d'une personne à l'autre. La COVID-19 peut être une maladie légère à modérée, durant seulement quelques jours, ou une maladie grave nécessitant une hospitalisation, des soins intensifs ou l'aide d'un respirateur pour la respiration. La COVID-19 peut également entraîner le décès.

Les symptômes de la COVID-19 peuvent apparaître 2 à 14 jours après l'exposition au virus. Les symptômes peuvent être légers, modérés ou graves.

- Les symptômes peuvent comprendre de la fièvre, des frissons, de la toux, un essoufflement ou des difficultés à respirer, de la fatigue, des douleurs musculaires ou corporelles, des maux de tête, une nouvelle perte du goût ou de l'odorat, un mal de gorge, une congestion nasale ou un écoulement nasal, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
- Les symptômes plus graves peuvent inclure des difficultés à respirer, une douleur ou une pression persistante dans la poitrine, une nouvelle confusion, une incapacité à se réveiller ou à rester éveillé, et une peau, des lèvres ou des ongles pâles, gris ou bleus (selon la couleur de la peau).

Les personnes âgées et les personnes de tout âge atteintes de certaines maladies sous-jacentes (telles qu'une maladie cardiaque ou pulmonaire, ou le diabète) sont plus susceptibles d'être très malades à cause de la COVID-19.

Après la maladie à COVID-19, certaines personnes contractent un COVID long, maladie chronique dont les symptômes perdurent pendant 3 mois ou plus. Les symptômes du COVID long peuvent s'améliorer, s'aggraver ou rester identiques.

Les personnes qui sont à jour de leur vaccination contre la COVID-19 présentent un risque plus faible de maladie grave, d'hospitalisation et de décès dus à la COVID-19 que les personnes qui ne sont pas à jour. La vaccination contre la COVID-19 est le meilleur moyen d'éviter le COVID long.

La vaccination contre la COVID-19 aide l'organisme à apprendre à se défendre contre la maladie et réduit le risque de maladie grave et de complications. En outre, les vaccins contre la COVID-19 peuvent offrir une protection supplémentaire aux personnes qui ont déjà été infectées par la COVID-19, y compris une protection contre la nécessité d'une hospitalisation en cas de nouvelle infection par la COVID-19.

COVID-19 Vaccine VIS - French (10/17/2024)

### 2. Vaccin contre la COVID-19

Le vaccin contre la COVID-19 de la saison 2024-2025 est recommandé pour toutes les personnes âgées de 6 mois et plus. Cela inclut les femmes enceintes, qui allaitent, qui essaient de débuter une grossesse ou qui pourraient débuter une grossesse à l'avenir.

Les vaccins contre la COVID-19 de la saison 2024-2025 pour les nourrissons et les enfants âgés de 6 mois à 11 ans sont disponibles dans le cadre de l'autorisation d'utilisation d'urgence de la Food and Drug Administration (FDA) (Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux). Pour plus d'informations, veuillez consulter les fiches d'information pour les destinataires et les soignants.

Pour les personnes âgées de 12 ans et plus, les vaccins contre la COVID-19 de la saison 2024-2025 fabriqués par ModernaTX, Inc. ou Pfizer, Inc. sont approuvés par la FDA.

Le vaccin avec adjuvant contre la COVID-19 Novavax (formule 2024-2025) est disponible dans le cadre de l'autorisation d'utilisation d'urgence de la FDA pour les personnes âgées de 12 ans et plus. Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche d'information destinée aux destinataires et aux soignants.

- Il est recommandé à toute personne âgée de 6 mois et plus de recevoir un vaccin contre la COVID-19 de la saison 2024-2025 approprié à son âge, approuvé par la FDA ou autorisé.
- **Certaines personnes, comme celles atteintes de maladies ou prenant des médicaments qui affectent le système immunitaire**, peuvent avoir besoin de doses supplémentaires du vaccin contre la COVID-19. Votre professionnel de santé peut vous conseiller.

### 3. Discuter avec votre professionnel de santé

Indiquez à la personne administrant le vaccin si la personne recevant le vaccin :

- A eu une **réaction allergique après une précédente injection du vaccin contre la COVID-19**, ou présente des **allergies graves mettant en jeu le pronostic vital**



U.S. CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION

- A eu une **myocardite** (inflammation du muscle cardiaque) ou une **péricardite** (inflammation de la membrane externe du cœur)
- A présenté un **syndrome inflammatoire multisystémique** (appelé MIS-C chez les enfants et MIS-A chez les adultes)

Dans certains cas, votre professionnel de santé peut décider de reporter la vaccination contre la COVID-19 à une prochaine visite.

Les personnes souffrant de maladies bénignes, comme par exemple un rhume, peuvent se faire vacciner. Les personnes modérément ou gravement malades, y compris atteintes de la COVID-19, devront généralement attendre d'être guéries.

Le vaccin contre la COVID-19 peut être administré en même temps que d'autres vaccins.

---

## 4. Risques de réaction au vaccin

---

- La vaccination contre la COVID-19 peut entraîner une douleur, un gonflement ou une rougeur à l'endroit où le vaccin est administré, de la fièvre, de la fatigue, des maux de tête, des frissons, des douleurs musculaires, des douleurs articulaires, des nausées, des vomissements et un gonflement des ganglions lymphatiques.
- Une myocardite (inflammation du muscle cardiaque) et une péricardite (inflammation de la membrane externe du cœur) ont été observées dans de rares cas après la vaccination contre la COVID-19. Ces risques ont été observés le plus souvent chez les adolescents et les jeunes adultes de sexe masculin. Il n'y a que peu de chances que cela se produise.

Il arrive que des personnes s'évanouissent après des actes médicaux, y compris une vaccination. Avertissez le professionnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou des bourdonnements d'oreilles.

Comme avec tout médicament, il existe un très faible risque que le vaccin cause une réaction allergique grave, d'autres lésions graves, voire le décès.

V-safe est un système de surveillance de la sécurité d'emploi qui vous permet de partager avec les CDC ce que vous, ou la personne à votre charge, ressentez après avoir reçu le vaccin contre la COVID-19. Vous pouvez obtenir des informations et vous inscrire à V-safe sur le site [vsafe.cdc.gov](https://vsafe.cdc.gov).

---

## 5. Que faire en cas de problème grave ?

---

Une réaction allergique peut survenir une fois que la personne vaccinée aura quitté l'hôpital. Si vous observez des signes de réaction allergique grave (urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficulté à respirer, accélération du rythme cardiaque, étourdissements ou faiblesse), appelez le 9-1-1 et accompagnez la personne à l'hôpital le plus proche.

Consultez immédiatement un médecin si la personne vaccinée ressent une douleur thoracique, un essoufflement ou l'impression de battements rapides, de palpitations ou de cœur qui bat la chamade après la vaccination contre la COVID-19. Il pourrait s'agir de symptômes de myocardite ou de péricardite.

Pour les autres signes qui vous inquiéteraient, appelez votre professionnel de santé.

Les réactions indésirables doivent être signalées dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (Système américain de notification des manifestations postvaccinales indésirables). Votre professionnel de santé effectuera généralement ce signalement ; vous pouvez aussi le faire vous-même. Consultez le site Internet du VAERS à l'adresse suivante [www.vaers.hhs.gov](https://www.vaers.hhs.gov) ou appelez le 1-800-822-7967. *Le VAERS est uniquement destiné à recevoir les signalements de réactions ; le personnel du VAERS ne donne pas d'avis médical.*

---

## 6. Programme d'indemnisation pour les préjudices physiques causés par des contre-mesures

---

Le Countermeasures Injury Compensation Program (CICP) (Programme d'indemnisation pour les préjudices physiques causés par des contre-mesures) est un programme fédéral qui peut aider à payer les coûts des soins médicaux et d'autres dépenses spécifiques de certaines personnes ayant subi un préjudice grave causé par certains médicaments ou vaccins, y compris celui-ci. Généralement, une demande doit être soumise au CICP dans un délai d'un (1) an à compter de la date à laquelle le vaccin a été reçu. Pour en savoir plus sur ce programme, consultez le site Web du programme à l'adresse [www.hrsa.gov/cicp](https://www.hrsa.gov/cicp) ou appelez le 1-855-266-2427.

---

## 7. Pour en savoir davantage

---

- Parlez-en à votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre région.
- Consultez le site Web de la Food and Drug Administration (FDA) (Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux) pour obtenir des fiches d'information sur la COVID-19, des notices et des informations supplémentaires à l'adresse [www.fda.gov/emergency-preparedness-and-response/coronavirus-disease-2019-covid-19/covid-19-vaccines](https://www.fda.gov/emergency-preparedness-and-response/coronavirus-disease-2019-covid-19/covid-19-vaccines).
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
  - Appelez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO), ou
  - Consultez le site Web des CDC sur les vaccins contre la COVID-19 à l'adresse [www.cdc.gov/covid/vaccines/index.html](https://www.cdc.gov/covid/vaccines/index.html).

---

French translation provided by Immunize.org

pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.

MDHHS-Pub-1782F

AUTH: P. H. S., Act 42, Sect. 2126.